



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 02 octobre 2020 en Visio-conférence

Présents : BEAUCREUX Joël, BODIN Sophie, BREST Guinal, BROSSARD Claude, CRUBLET Claire, DE BLASIO Stefano, DESMORTIER François, DUCOS Éric, EVENO Patrick, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, PASCO Patrick, POTDEVIN, Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusés : LORRE Catherine, LORRE Ludovic, Michel LOMENECH.

1) Accueil, informations du Président pour la nouvelle Olympiade

Renan THEPAUT souhaite la bienvenue aux membres du conseil de Ligue et les remercie à nouveau de la confiance qu'ils lui ont témoignée.

Il revient rapidement sur le déroulement de l'Assemblée Générale qui s'est très bien passée en respectant les règles sanitaires et remercie le Club de Grâces/Le Merzer et son Président Vincent GUIBOUT.

Certes il y avait toujours très peu de clubs par rapport au nombre de clubs affiliés, la crise du COVID n'ayant pas amélioré les choses.

Pour faire suite à cette crise sanitaire, le Conseil de Ligue décide à titre exceptionnel d'exonérer les clubs régionaux et nationaux qui se sont excusés de leur absence auprès de la Ligue.

Avant de poursuivre la réunion, Renan THEPAUT propose un tour d'écran à la place du tour de table traditionnel afin que chacun se présente.

Ce premier conseil de ligue de la nouvelle olympiade en Visio conférence a comme objectif de permettre à la Ligue de gérer les affaires courantes en validant la composition du Bureau exécutif et les principaux responsables de Commission.

Le Président revient sur l'hommage mérité rendu à André PANNETIER rempli d'émotion. Il propose la nomination à la distinction de Membre d'Honneur de la Ligue de Bretagne pour :

- André PANNETIER
- Marie-Claude PENNEC

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Dans le fonctionnement de la ligue, Renan THEPAUT rappelle que tout le monde a la possibilité de débattre et de s'exprimer sur les différents sujets mais qu'une fois que les résolutions seront passées au vote, celui-ci constituera la décision finale du conseil de ligue. Il ne sera également pas question par

la suite de décortiquer les votes afin d'éviter les stigmatisations et les polémiques inutiles. Ceux-ci seront toujours indiqués de manière anonyme sur les CR.

Il est rappelé que chaque membre est tenu par le devoir de réserve sur les échanges libres que nous pourrions avoir entre-nous.

Concernant le déplacement des membres du conseil de ligue, le covoiturage est fortement conseillé et les frais kilométriques seront calculés à partir du domicile du conducteur. Il sera tenu compte également des points de rendez-vous ainsi que des déviations éventuelles devant favoriser le covoiturage.

Le Président rappelle également aux Membres du Conseil de Ligue de ne pas oublier de mettre la Ligue en copie dans toutes les communications éventuelles avec notre Fédération.

Jacques SORIEUX communiquera le login et le mot de passe donnant accès au SPID en lecture.

2) Approbation du PV du Comité Directeur du 09 mai 2020

Le PV du 09 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

Le président précise les règles de parution des compte rendus pour une meilleure efficacité à partir du moment où tous les membres n'ont émis aucune objection particulière par mail ou apporté leurs modifications dans un délai préalablement défini.

3) Nomination du Bureau sur proposition du Président et mise en place des commissions

Renan THEPAUT ventile un document sur lequel il a proposé des personnes à certaines commissions. Chacun est toutefois libre d'accepter ou de refuser.

Renan THEPAUT conserve la même architecture dans la composition du Bureau exécutif et du Bureau élargi de manière à travailler en étroite collaboration avec les Comités Départementaux.

Pour information, le Président, Trésorier, Secrétaire Général sont membres de droit de toutes les commissions.

Proposition du Bureau par le Président :

BUREAU EXÉCUTIF :

- Président : Renan THEPAUT
- Secrétaire Général : Jacques SORIEUX
- Trésorier : Joël LE DIOURON
- Vice-président délégué : Michel KERDONCUFF
- Vice-présidente : Sophie BODIN

BUREAU ELARGI : Bureau exécutif + Présidents de Comité

- Président CD 22 : Allain TRICOIRE
- Président CD 29 : Stefano DEBLASIO
- Président CD 35 : Jacques SORIEUX (déjà inclus)
- Président CD 56 : Patrick PASCO

Vote du Conseil de Ligue :

Oui : 18
Abstention : 0
Non : 0

Le Présidents propose en concertation avec les principaux concernés :

LES PRÉSIDENTS DE COMMISSION :

- Responsable de l'ANS : Renan THÉPAUT
- Responsable Développement : Michel KERDONCUFF
- Secrétaire Général Adjoint : Alain GUENET
- Responsable salle/équipements : Alain GUENET
- Trésorier Général Adjoint : Claude BROSSARD
- Responsable Statuts/règlements : Claude BROSSARD
- Responsable CSR : Michel KERISIT
- Responsable CRJ : Guinal BREST
- Responsable Sport dans l'Entreprise : ??????????????????
- Responsable Commission féminine : Claire CRUBLET
- Responsable vétérans : ??????????
- Responsable Critérium Fédéral : Eric DUCOS
- Responsable Commission Médical : ??????????????????
- Responsable Système Internet : Eric DUCOS
- Responsable C.R.E.F. : Patrick PASCO
- Responsable CRA : Jean-Luc POTDEVIN
- Conseil de l'Ordre : Claude BROSSARD

LES COMMISSIONS :

C.R.A. :

- Jean-Luc POTDEVIN : Président
- Président CSR
- Patrick EVENO
- François DESMORTIER
- Responsables des CDA
- Autres membres à discrétion du Président

C.R.E.F. :

- Patrick PASCO, Président
- Sophie BODIN
- Jean-Luc POTDEVIN
- Kenny RENAUX
- A compléter éventuellement

C.S.R. :

- Michel KERISIT (Président)
- Les 4 présidents des CSD
- ?????????????????? (Sport dans l'Entreprise)
- Michel LOMENECH (Championnat par équipes)
- ?????????????????? (Vétérans)
- Jean-Luc POTDEVIN (CRA)
- Patrick EVENO
- Eric DUCOS (responsable CF)
- Guinal BREST (représentant des jeunes)

Commission Féminine :

- Claire CRUBLET, Présidente
- A compléter avec de préférence au moins une représentante par Comité Départemental

Sport dans l'entreprise :

- _?????????????????
- Responsable C.S.R.
- Responsables CD (Sport dans l'Entreprise)

C R.J. :

- Guinal BREST (président)
- Jonathan ÉVENO
- Les 4 responsables des CDJ
- Techniciens
- Autres membres à discrétion du Président

Commission Statuts et Règlements :

- Claude BROSSARD (Président)
- Renan THEPAUT
- Jacques SORIEUX

Commission Développement/Partenariat/aide aux clubs :

- Michel KERDONCUFF (Président)
- Ludovic LORRE
- Catherine LORRE
- C.T.N. Kenny RENAUX
- Un référent par Comité Départemental autre que le Président :
- Julien CARRE (CD35)
- David LORINEAU (CD 56)

Conseil de l'Ordre :

- Claude BROSSARD (Président)
- Robert JOUAN (A DEMANDER)
- Luc MAISONNEUVE (A DEMANDER)
- Pierre SALAÛN (A VOIR)
- André PANNETIER
- Didier BEGES

Jury d'Appel (appel des clubs à des décisions sportives) : A désigner

Proposition de membres répartis entre ceux qui siègent au Conseil de Ligue et ceux qui officient ou sont licenciés dans les Comités Départementaux en prenant soin que ces personnes n'aient pas participé à la première décision et en les invitant à se retirer du dossier dans l'hypothèse où leur club serait impliqué.

Une caution est maintenant demandée afin d'éviter les réflexes procéduriers inutiles de la part de certains clubs.

Jury d'Appel (2020/2024) (sous réserve de vérification des statuts et du règlement intérieur)

Président : ??????????

22

22

29 Michel KERDONCUFF

29

35 François DESMORTIER

35 Michel DORVAL

56 Joël BEAUCREUX

56

Le Président vérifiera préalablement les statuts et le règlement intérieur pour valider les propositions.

Commission chargée d'examiner les contestations des clubs aux amendes financières :

Renan THEPAUT, Joël LE DIOURON, Jacques SORIEUX, Michel KERISIT, Michel KERDONCUFF.

Instance Régionale de Discipline (Incidents, comportements ou fraudes) :

- Claude BROSSARD (Président)
- CD 22 : A désigner
- CD 29 : A désigner
- CD 35 : A désigner André PANNETIER ?
- CD 56 : A désigner

En souhaitant naturellement que cette commission n'ait pas à se réunir.

Le Président vérifiera préalablement les statuts et le règlement intérieur pour valider les propositions.

Membres d'Honneur :

Présidents : Luc MAISONNEUVE, Jean-Claude MAZURIE, Henri DIRER, Francis THOMAS, Claude BROSSARD.

Vice-présidents : Robert JOUAN, Michel TALARMAIN, Michel COAT, Pierre SALAÛN

Membres : Claire LOMENECH, André PANNETIER, Marie-Claude PENNEC

Représentant de la Ligue au C.R.O.S. BRETAGNE : (Statuts modifiés)

Le représentant Ligue au CROS est Claude BROSSARD. Les élections du CROS auront lieu en 2020 avec de nouveaux statuts.

Les responsables des épreuves :

Interclubs jeunes	: Eric DUCOS
Finales par classements	: Alain GUENET
Coupe et championnat individuel vétérans	:
Championnat Sport dans l'entreprise	:
Championnat de Bretagne individuel	: Michel KERISIT
Finales régionales par équipes	: Patrick EVENO

Commission ANS :

Renan THÉPAUT	:	Président LBTT
Joël LE DIOURON	:	Trésorier Général LBTT
Alain GUENET	:	Secrétaire Général-Adjoint LBTT
Michel KERDONCUFF	:	Vice-Président délégué- développement LBTT
Place vacante	:	A voir ultérieurement
Guinal BREST	:	LBTT
Alain TRICOIRE	:	Président CD22

Stefano DE BLASIO : Président CD29
Jacques SORIEUX : Président CD35
Patrick PASCO : Président CD56
Kenny RENAUX : C.T.N. LBTT
Nadine LEROUX : Référente ANS LBTT

PRÉVISIONNEL DES PROCHAINES AG DE LA LBTT DANS LES DÉPARTEMENTS :

2021 : MORBIHAN

2022 : ILLE ET VILAINE

2023 : CÔTES d'ARMOR

2024 : FINISTERE AG élective

2028 : MORBIHAN } AG élective
2032 : ILLE ET VILAINE } AG élective

4) Proposition de cooptation et invitation au Conseil de Ligue

David LORINEAU avait envoyé sa candidature qui malheureusement était hors délais.

Entendu qu'il reste un poste masculin à pourvoir, que David est volontaire pour s'investir pour la Ligue de Bretagne, les Membres du CDL à l'unanimité accepte la proposition d'une cooptation pour une année sachant qu'il pourra poser sa candidature l'année prochaine en respectant les délais.

5) État des lieux de la situation sanitaire actuelle

Michel KÉRISIT fait un rapide état des lieux de la situation qui est naturellement appelée à évoluer :

Dans un premier temps, compte tenu de la fermeture des salles de sport sur le territoire de Rennes Métropole, 16 rencontres de la 2^{ème} journée du championnat par équipes, prévues le 4 octobre, ne pouvaient avoir lieu.

A la suite de la décision du tribunal administratif de Rennes, en date du 1^{er} octobre, les salles ont pu réouvrir.

A la suite de cette décision tardive, trois clubs de Rennes Métropole, en accord avec leurs adversaires, vont tout de même disputer leur rencontre de la 2^{ème} journée.

Il y aura donc finalement neuf rencontres de reportées.

Une dixième rencontre est venue se rajouter à ces reports puisque la mairie de SCAËR a fermé ses salles de sports, à cause des cas de COVID existant dans la commune.

Sauf évolution de la situation, le 1^{er} tour de critérium fédéral, prévu les 10 et 11 octobre, va pouvoir se dérouler normalement au niveau national 2, régional et départemental. Seul le tour de nationale 1 est annulé.

6) Questions diverses.

➤ Les affaires en cours :

Michel KERDONCUFF en collaboration avec Renan THÉPAUT sera chargé de relancer les dossiers suivants :

- Renouvellement du partenariat avec le CMB
- Renouvellement du partenariat avec Butterfly
- Visite à Hennebont partenariat

➤ Date du prochain conseil de Ligue :

- Le prochain 31 octobre 2020 à Pontivy au Carpaccio restaurant.

➤ Élections Fédérales :

- La Ligue sera vraisemblablement sollicitée par les deux candidats qui souhaiteront venir présenter leur liste et leur programme.
- La Ligue se tiendra à leur disposition pour les recevoir à condition de trouver des dates.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19H15.

La secrétaire de séance
Jacques SORIEUX

Le Président de la Ligue
Renan THEPAUT